

PAYS ROCHOIS AU NATUREL

Penser global, agir local



Dans ce numéro :

Qui est Pays Rochois au Naturel ? 1

Le Mot de la Présidente 1

Point de vue : Pour le retour du garde-champêtre 2

Zoom sur : SCOT, PLU 3

Coup de gueule : Le miracle DSK n'aura pas lieu. 3

Agenda 4

Le Quizz 4

Qui est Pays Rochois au Naturel ?

PAYS ROCHOIS AU NATUREL (PRN) est une association de loi 1901, de protection et de défense de l'environnement . PRN assure donc une veille environnementale. Chaque fois que cela est possible, PRN le fait dans un esprit de concertation, en proposant des solutions alternatives.

PRN intervient également afin de sensibiliser au respect de la nature ordinaire, en organisant notamment des sorties découvertes à vocation familiale, des séances d'initiation à l'ornithologie, à l'adoption d'un comportement éco citoyen. Affiliée à la FRAPNA 74, PRN travaille en étroite

collaboration avec ARENTHON ENVIRONNEMENT en Pays Rochois, sur des dossiers clefs. Adepte du slogan « Penser globalement, agir localement », PRN est aussi membre du collectif STOP OGM 74 et s'est impliqué dans la venue du magasin BIOCOOP AQUARIUS à la

Le mot de la Présidente

Et voilà encore obligée de râler ! Ils sont énervant tous ces gens qui parlent de protection de l'environnement et qui font le contraire. Ainsi par exemple la Fédération de chasse de Haute-Savoie. Déjà l'année dernière nous l'avions alertée par rapport au broyage de la végétation dans la zone humide des Biolles, juste au moment de la nidification ... une sacrée omelette ! Silence radio suite à notre courrier et à celui de la Mairie de La Roche. Et cette année ? Et bien encore mieux, la zone a été passée au désherbant, un véritable désastre et, en plus, en bordure d'un petit ruisseau ! Donc, nous avons encore pris notre plus belle plume et demandé des explications. Rien, aucune réponse, mépris total. Rappelons tout de même que les acteurs cynégétiques se targuent d'être « les meilleurs protecteurs de la nature », ils ont même mis en place une mission environnement au sein de leur fédération (dont la chargée vient de

démissionner !). Ni Pays Rochois au Naturel, ni la Frapna ne lâcherons l'affaire, qu'on se le dise. Nous aurions préféré travailler en collaboration, mais le mépris affiché nous laisse-t-il le choix ?

Avec tous ces amis de la nature, notre association devrait être au chômage, mais nous constatons que certains élus ne bougent pas lors de l'arrachage d'arbres remarquables qu'un projet immobilier devait pourtant conserver ; et que d'autres « oublient » de protéger certains boisements, bosquets ou haies, sous prétexte que c'est compliqué à gérer, ceux-ci jouent pourtant un rôle capital dans la préservation des corridors biologiques et de la biodiversité... forcément il n'y aura plus la liberté d'y faire n'importe quoi.

Et la recherche de gaz de schistes, à propos de laquelle Monsieur Borloo se justifie par « je n'ai pas été assez

vigilant lorsque j'ai signé les autorisations », un grand pas pour l'écologie ? Facile de parler de protection de l'environnement, mais bien plus difficile d'agir lorsqu'il faut tenir tête aux promoteurs ou autres groupes de pression.

Etes-vous allés vous promener au bord de l'Arve du côté d'Arenthon et Scientrier ces temps-ci ? Sous prétexte d'entretien décennal, le SM3A a utilisé des machines d'une telle taille qu'elles ont tracé de véritables autoroutes, ce qui va permettre à des loisirs peu respectueux de la nature de s'en donner à cœur joie, un camion pouvant y passer à l'aise. Tout a été arraché, broyé... ce sont les plantes invasives qui sont contentes, elles se sont bouturées allègrement.

Pas contente, la présidente, elle qui préférerait vous parler des petites fleurs des champs ou du reflet des feuilles des

Pays Rochois au Naturel

Siège social :

22, route de Credox

74800 Saint-Laurent

Tél. 04 50 03 87 13

prn74800@gmail.com

www.prn74.canalblog.com

Imprimé par nos soins.

Ne pas jeter sur la voie publique.

<http://www.prn74.canalblog.com>

Point de vue : Pour le retour du garde-champêtre

Plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve

« Ah, la montagne, l'air pur, vous en avez de la chance de vivre ici. » Oui ! Mais cette image d'Épinal est-elle encore d'actualité ? Il semblerait en effet que la qualité de l'air de la moyenne et haute vallée de l'Arve ne soit plus

« Concilier urbanisation soutenue, maintien des pratiques agricoles et respect de l'environnement n'est pas chose aisée. »

tout à fait en adéquation avec ce cliché. Et si, dans le passé, le bon air du Plateau d'Assy a permis à de nombreuses personnes « faibles des bronches » de se requinquer, aujourd'hui les habitants de la vallée, et particulièrement ceux du secteur de Passy, respirent un air dont la qualité laisse parfois à désirer.

La situation préoccupante que connaît cette vallée est

essentiellement due à sa topographie particulière, à laquelle s'ajoutent des phénomènes météorologiques. Les pollutions engendrées par les activités anthropiques sont poussées vers le haut de la vallée où elles s'accumulent sans pouvoir être dispersées dans l'atmosphère. Plus qu'ailleurs, il convient donc d'engager des actions réellement efficaces afin de limiter les émissions polluantes dont les sources ont été clairement identifiées.

Il y a urgence car les risques sanitaires sont réels. Le fait que l'Union Européenne ait menacé la France de sanctions économiques si cette situation perdurait a-t-il joué un rôle de catalyseur ? Sans doute ! Toujours est-il que l'énergie dépensée depuis des années par les associations de protection de l'environnement de la haute vallée et certains élus du secteur est enfin récompensée puisque les pouvoirs publics ont réagi en proposant, après consultation, le

PPA de la vallée de l'Arve. Le projet élaboré par les services de l'état a été soumis à enquête publique, puis le préfet l'a présenté lors d'une réunion regroupant les parties prenantes en décembre 2011. Il lui restera à réaliser des arbitrages afin d'intégrer ou non les remarques ou observations formulées par les commissaires enquêteurs.

Le projet de PPA propose deux séries d'actions :

Les mesures pérennes sont au nombre de quatre et visent à :
Réduire les émissions des installations de combustion

Interdire le brûlage des déchets verts

Réduire les émissions du secteur des transports (locaux et transfrontaliers)

Réduire les émissions industrielles de particules, de HAP et de solvants chlorés

A celles-ci s'ajoutent des mesures temporaires qui entrent en application lors du « dépassement de la moyenne journalière de 50µg/m³ en particules fines, sur au moins une des stations fixes de surveillance de la zone. » Il y en a trois qui :

interdisent l'utilisation des moyens de chauffages d'appoint au bois (foyers



Le garde champêtre

SCOT, PLU

Le SCOT du Pays Rochois est en cours d'élaboration. Il sera déterminant pour l'aménagement de notre canton dans les années à venir. Nous rappelons qu'il doit en présenter une vision globale, indépendante des limites communales. Les PLU des différentes communes devront donc être en conformité avec ce fameux SCOT. Un diagnostic a été établi et il met en évidence l'effet défavorable de la présence de multiples zones d'activités. Or, au vu du PLU de La Roche adopté l'année dernière et celui de Saint Pierre en cours de révision, nous nous interrogeons. La tendance serait-elle à un statut quo, chacun réservant de très grandes surfaces de terres agricoles pour les destiner dans un très proche avenir à la création de zones d'activités ? Que les élus se

projetent en avant, nous n'avons rien contre et c'est d'ailleurs leur rôle. Mais il nous semble préférable que ce soit en concertation, en intégrant le fait que l'intérêt communautaire doit supplanter l'esprit de clocher. Et dans ce cas précis, nous pensons que ce ne soit pas tout à fait le cas.

Ceci nous amène à formuler certaines préconisations. Selon nous, il faudrait que...et nous demandons...

Que la gestion des zones d'activités se fasse en intercommunalité ;

Qu'une zone ne puisse être ouverte à l'urbanisation si des emplacements ou des bâtiments non occupés compatibles avec l'activité envisagée sont disponibles sur une zone existante,

Que soit établi l'ordre selon lequel les futures zones d'activités pressenties seront aménagées et que soit réalisé un argumentaire prenant en

compte les considérations environnementales et agricoles justifiant ce choix, Qu'un inventaire des bâtiments non utilisés sur les zones existantes soit réalisé et tenu à jour,

Que le « renouvellement urbain » soit aussi de mise sur les zones d'activités. Ceci signifie : casser les bâtiments non utilisables et construire à leur emplacement.

Qu'un règlement ambitieux et strict en matière environnementale et d'insertion paysagère soit établi. Il devra s'attacher en particulier à :

- économiser le foncier. Cela passe par l'obligation de construire au moins deux niveaux sur un

pourcentage très significatif de l'emprise au sol

- imposer une insertion paysagère de qualité afin de diminuer l'impact de la densification nécessaire, avec une priorité donnée aux

essences locales

- apporter de l'originalité au niveau architectural (formes, matériaux, etc.) et de l'insertion paysagère des clôtures (plantes grimpantes, etc.)

Que l'insertion paysagère des zones d'activités déjà existantes sur le territoire soit retravaillée en tenant compte de la notion de développement durable et de respect du cadre de vie. Pour cela, la création du SCOT et la révision du PLU sont des opportunités qui doivent être saisies.

Il est possible d'atténuer l'impact du développement urbain et économique sur

« Le SCOT sera déterminant pour l'aménagement de notre canton dans les années à venir ».

Coup de gueule : le miracle DSK n'aura pas lieu !

Nous avons cru un temps que l'affaire DSK avait réglé le problème Fukushima, les médias n'en parlant plus ou si peu. D'un côté, les démêlés du président de FMI avec la justice américaine, qui représente un épiphénomène dans l'histoire avec un tout petit « h » et de l'autre, une deuxième catastrophe nucléaire en 25 ans qui marquera l'Histoire de l'humanité. C'est sans

doute ce qui s'appelle « avoir le sens des priorités ».

Cette situation en arrangeait certains mais, mais, mais ... pendant ce temps-là, nos voisins allemands et suisses tiraient un trait sur le nucléaire et les italiens rejetaient très massivement par voie référendaire un non retour au nucléaire. Mais pendant ce temps-là, ceux qui « écoutaient ou lisaient ailleurs » apprenaient que la

fameuse sécurité française en la matière présentait de sérieuses lézardes. Mais pendant ce temps-là, un sondage* nous apprenait que 62% des français souhaitaient la fermeture des centrales atomiques dans vingt-cinq ou trente ans tandis que 15% se prononçaient pour un arrêt immédiat. Et aussi pendant ce temps-là, il y en a qui ne doutent de rien et qui réfléchissaient à la

manière de rendre l'atome à nouveau acceptable. Chez nous, au pays du nucléaire tout puissant, ne rêvons pas, il n'y aura pas de référendum. Mais dans un peu moins d'un an, il y aura une élection et, pendant la campagne, les candidats ne pourront faire l'impasse

« 62% des français souhaitent la fermeture des centrales atomiques dans vingt-cinq ou trente ans ».

AGENDA

Sortie Nature

Désert de Platé

Sortie Fossiles ... pour marcheurs. Cette sortie nécessite l'usage d'un téléphérique (coup en supplément). Dans un site classé, nous remonterons l'échelle du temps à la découverte d'animaux fossilisés à l'époque où la région baignait dans une mer chaude et tropicale ... RDV à l'O.T de la Roche sur Foron. Durée: de 8h00 à 18h00. 5 euros/Adultes pour les adhérents de PRN 74. 5 euros/Adultes pour les adhérents de PRN 74 10 euros pour les adhérents d'autres associations nature
15 euros la sortie pour les non adhérents. Gratuit pour les enfants de - 10 ans
Renseignements et Inscription obligatoire : Michel Décremps : 06.31.37.99.69.

Dimanche 26 juin à 6:30

Université d'été

Poisy

"Pour notre monde : quelles solidarités ?

Economie Sociale et Solidaire et de
Solidarité Internationale.

Lycée agricole de Poisy-Chavanod.

Vendredi 1er juillet à 10h00 et 2 juillet

Une espèce en déclin : le Vanneau huppé

Cette espèce très sensible au dérangement subsiste dans notre département, mais reste très menacée.

La plaine de l'Arve était un des rares endroits où l'on pouvait encore l'observer il y a quelques années.

L'espèce était connue de longue date sur plusieurs sites du département : la commune de Sciez par exemple fut occupée depuis les années 1960 (Mathieu, 1961), de même que Viry ou la basse vallée de l'Arve. En 1967 l'espèce semblait en expansion dans tout le bassin lémanique (Géroutet, 1967). Au début des années 1980, une quarantaine de couples se reproduisaient encore dans la vallée de l'Arve où le **dernier couple**

de cette espèce pour l'ensemble du département se maintient tant bien que mal. La fidélité aux sites de reproduction et la ténacité dont fait preuve le Vanneau huppé ne suffiront pas, et la disparition annoncée de cette espèce devrait intervenir dans les très prochaines années.

Habitat: Milieux agricoles

Le Vanneau huppé fréquente les milieux cultivés et prairiaux, s'installant surtout dans des prairies humides ou des cultures de printemps pour se reproduire. Les œufs sont déposés dans une petite dépression à même le sol.

C'est une espèce migratrice partielle, qui hiverne en Europe.

Menaces: Le Vanneau huppé souffre de

la modernisation des pratiques agricoles, notamment du drainage des prairies humides pour leur mise en culture. D'autre part, l'espèce, qui niche au sol, est particulièrement sensible aux travaux agricoles: la précocité des fauches a des effets désastreux pour les pontes et les poussins.

De plus l'impact humain étant considérable dans la basse vallée de l'Arve, cela a également participé à la réduction de ses effectifs.

Espèce chassable : Notée «En déclin» dans le livre des oiseaux menacés et à



Le Vanneau Huppé ...

Quizz Nature

Chaque mois, une question "Nature" dans ce journal.

Le principe est simple : une photo vous est proposée et vous vous creusez les méninges pour trouver de quoi ou de qui il s'agit. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses sera effectué et le ou la gagnante se verra offrir une adhésion annuelle à PRN, lui permettant de participer aux sorties, conférences, etc ... le tout gratuitement ! Elle est pas belle la vie ?



Ce mois ci : Késako ?

Quelle est cette libellule ?

- la nymphe au corps de feu
- l'anax empereur
- l'agrion élégant
- l'aesche bleue
- le sympetrum sanguin

Envoyez la bonne réponse à :
prn74800@gmail.com

Bonne chance !